

Blaise Compaoré en prend acte

Après une cinquantaine de jour de travail délicat, le Collège de sages a remis au président du Faso Blaise Compaoré son rapport. La cérémonie s'est déroulée hier matin en présence de Premier ministre et des membres du gouvernement.

Créé par décret le 1er juin 1999, le Collège de sages était chargé de passer en revue tous les problèmes pendants qui sous-tendent la crise actuelle. Il devait également proposer le traitement à réserver à tous les crimes impunis ainsi qu'à toutes les affaires d'homicide résultant ou présumés résulter de la violence en politique, durant la période allant de 1980 à nos jours. Enfin, il devait faire des recommandations susceptibles de promouvoir la réconciliation nationale et la paix sociale. Au terme de cette mission, le Collège de sages, selon son président Mgr Anselme Sanou, est « parvenu à des résultats qui constituent des propositions de solutions pour la sortie de crise ». Ainsi les sages ont relevé la réforme et la dynamisation de l'appareil judiciaire comme clef de voûte de tout le processus pour mieux garantir son indépendance et son efficacité. Ils sont



Le président du Faso : «le temps est venu de ramener vers la concorde nationale et la paix»

également relevé la mise en place d'une commission ad hoc consensuelle chargée de la relecture de certains articles de la constitution et l'élaboration consensuelle de textes relatifs à la vie des partis politiques. De même que la mise en place d'un gouvernement d'union nationale de large ouverture. Ce gouvernement sera chargé d'examiner et d'adopter les projets de lois élaborés par la commission ad hoc en vue de leur transmission pour adoption à l'actuelle Assemblée nationale. Le Collège de sages a

préconisé dans ses recommandations la mise en place d'une commission vérité, justice pour la réconciliation nationale qui conduira le processus. Enfin le Collège de sages a tenu à rappeler certains principes intangibles dont il préconise l'inscription dans le texte d'une charte nationale. Cette charte fera prévaloir l'Etat de droit selon les principes de la démocratie et selon les institutions républicaines; la valeur sacrée du serment et la valeur sacrée de la vie qui exclut toute violence.



Mgr Anselme Sanou président du Collège de sages «Au total 274 personnes ont été reçues par le Collège de sages.»

Ramer vers la paix

En réceptionnant le rapport, le président du Faso Blaise Compaoré, a indiqué «avoir pris acte en attendant de partager avec la nation entière les conclusions auxquelles sont parvenus les sages». Il a promis que dans les jours qui viennent et après évaluation des recommandations formulées, «il prendra des mesures qui vont dans le sens de l'intérêt supérieur de peuple burkinabè». Pour Blaise Compaoré, «le temps est venu pour tous les protagonistes de la crise actuelle de ramener résolument vers la concorde nationale et la paix».

Le Collège de sages a jugé opportun de recueillir l'analyse, les recommandations et les suggestions de quarante et une (41) organisations et instances de la vie sociale, politique et économique de notre pays.

C'est ainsi que les principaux partis politiques, le Collectif des syndicats et centrales syndicales, les organisations de défenses des droits de l'Homme, les associations et organisations non gouvernementales(ONG) nationales, les autorités religieuses et coutumières ainsi que certaines institutions ont été entendus. Au total, 274 personnes dont 41 femmes ont été reçues par le Collège de sages.

Vous-mêmes et votre gouvernement avez également accepté de vous prêter à cet exercice d'analyse de la situation et de propositions de solutions.

Les auditions des différents groupes ont eu lieu du 28 juin au 8 juillet 1999. Toutes les délégations qui se sont présentées ont marqué leur intérêt et leur disponibilité pour contribuer, chacune à sa manière, à la résolution de la crise.

Le Collège de sages a aussi enregistré les contributions écrites de certaines institutions n'ayant pu respecter le calendrier de rencontre ainsi que quelques contributions individuelles de personnes voulant participer à leur manière aux réflexions.

Par ailleurs, dans le souci de réaliser un inventaire, le plus large possible, de tous les crimes impunis résultant ou présumés résulter de la violence en politique, le Collège de sages a lancé des appels à témoin en direction de la population par l'intermédiaire de fiches à remplir, il a ainsi, reçu à la date du 30 juillet 1999 deux cent trente et une (231) fiches, réparties comme suit:

- Crimes de sang :91
- Crimes économiques :81
- Autres crimes(séquestrations, tortures, carrières brisées...) :49

- Autres fiches ne relevant pas de la mission du Collège de Sages. : 10

Pour l'accomplissement de notre mission, nous nous sommes référés aux six (6) points de votre message du 21 mai :

- Les problèmes sociaux,
- Les contentieux politiques,
- Les dysfonctionnements administratifs,
- La modernisation des institutions républicaines,
- La recomposition de la scène politique,
- Les problèmes pendants.

✉ Jean-Phillippe TOUGMA
Ph. Ernest KOAMA



Pour la postérité, Blaise Compaoré a posé avec les membres du Collège de sages.